ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Commande de mitrailleuses légères FN Herstal Evolys

Question écrite n° 18456

Texte de la question

M. Christophe Bentz interroge M. le ministre des armées sur l'annonce de l'achat par les armées françaises d'un grand nombre d'exemplaires de la mitrailleuse légère Evolys. Cette arme est produite par l'entreprise FN Herstal dont l'actionnaire unique est la région wallonne. L'arme est déjà en dotation dans les forces spéciales françaises. « Le programme s'inscrit dans un vaste rapprochement industriel et militaire entre les deux pays » (www.lalettre.fr). Cependant, la signature d'une lettre d'intention avec Ludivine Dedonder, ministre belge de la Défense, fait suite au remplacement en cours dans les forces armées françaises du fusil d'assaut de la manufacture d'armes de Saint-Étienne (FAMAS) par une arme allemande : le HK 416 et du MAC 50 par une arme de poing autrichienne : le pistolet semi-automatique Glock-17 de 5e génération. Il demande donc à M. le ministre s'il prépare la recréation d'une filière nationale de production d'armes légères d'infanterie.

Données clés

Auteur : M. Christophe Bentz
Circonscription : Haute-Marne (1re circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18456
Rubrique : Armes
Ministère interrogé : Armées
Ministère attributaire : Armées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 juin 2024, page 4617
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)